



Le Mini-Val « Janvier 2015 »

À L'AGENDA

- 26 janvier Réunion du Comité de développement à 19 h à la salle du Conseil.
- 27 janvier Popote roulante. Au menu : soupe repas aux pâtes et poulet, languettes de bœuf à l'orientale, casserole de thon style pâté chinois (crème de champignons, thon, pommes de terre) et pouding au pain. Commandez auprès de Luce Blais au plus tard le 19 janvier.

DATES À RETENIR POUR LE MOIS DE FÉVRIER

- 3 février Séance ordinaire du Conseil à 19 h
- 7 février Carnaval des neiges (rallye VTT et motoneige, karaoké - activité intergénérationnelle, souper spaghetti, bingo, etc.)



INFORMATIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

RÈGLEMENTS ADOPTÉS

À la séance ordinaire du 13 janvier, le règlement no 258 modifiant le règlement no 207 décrétant l'entretien des chemins l'hiver et le règlement no 259 fixant le taux de taxes 2015 ont été adoptés. Vous pouvez venir les consulter durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

AIDE POUR L'ACHAT D'APPAREILS CONTRANT LES INCENDIES

À la séance du 13 janvier, la résolution #2015-008 relativement à une aide financière pour l'achat d'appareils pour prévenir les incendies a été adoptée. Il a été résolu unanimement de verser une aide financière à tous les propriétaires de résidences, chalets et commerces pour les appareils suivants :

Détecteur de fumée :	10 \$ par détecteur
Détecteur de monoxyde de carbone:	20 \$ par détecteur
Extincteur de 5 lbs minimum:	30 \$ par extincteur

À la présentation de pièces justificatives datées entre le 14 janvier et le 31 décembre 2015, cette aide financière sera accordée et remise après la prochaine séance ordinaire du conseil.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE NELLY-ARCAN : NOUVEAU SERVICE

C'est avec joie que la municipalité vous annonce que les résidents et les résidentes de Val-Racine peuvent dès maintenant s'abonner et avoir accès gratuitement au laboratoire informatique, au prêts de livres et de journaux, etc. à la Médiathèque. Cependant, si vous voulez emprunter du matériel audiovisuel (DVD et CD), vous devrez payer un montant de 25 \$ par année.



Pour ce faire, vous devez présenter une carte d'identité avec adresse (ex.: permis de conduire) à la Médiathèque afin de démontrer une preuve de résidence à Val-Racine pour recevoir gratuitement votre carte d'usager.

STATIONNEMENT ET DÉNEIGEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

L'hiver est bel et bien arrivé et nous tenons à vous rappeler les informations suivantes. Il est strictement interdit :



- d'envoyer de la neige sur les voies publiques
- de traverser la neige de sa cour de l'autre côté du chemin
- d'accumuler de la neige dans l'accotement lors du déneigement des boîtes aux lettres
- de se stationner sur les voies publiques sur tout le territoire de la municipalité de 24 h à 7 h et ce jusqu'au 15 avril

Ces pratiques sont dangereuses pour les usagers de la route, les employés et les équipements de déneigement de la municipalité. Nous vous demandons de respecter ces directives.

De plus, les bacs à ordures et de recyclage doivent être disposés de façon à ne pas obstruer le corridor de déneigement. C'est votre devoir de bien déposer vos bacs dans vos entrées de cour et non pas sur l'emprise de la voie publique. Cette façon de faire est également à suivre durant les autres saisons. Nous vous souhaitons un bel hiver !

FORMATION GRATUITE EN TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Les membres du Comité de développement de Val-Racine ont décidé d'offrir gratuitement aux étudiants du niveau secondaire résidant à Val-Racine une formation en nouvelles technologies numériques. L'objectif est de rendre ces étudiants aptes à créer des vidéos, documentaires et diverses œuvres numériques tout en se familiarisant avec la scénarisation, le montage et techniques numériques modernes.

Les intéressés sont priés de contacter Pierre Brosseau (819-657-1017) ou Sylvain Bergeron (819-657-4909) le plus rapidement possible. Une première rencontre pourra avoir lieu dans les prochaines semaines selon la réponse à cette offre.

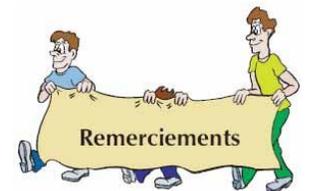
CAMPAGNE DE LA GUIGNOLÉE 2014



Grâce à la générosité de la population de Val-Racine, les bénévoles ont amassé 162 kilos de denrées non périssables et 204 \$ en argent. Un grand merci pour votre générosité.

FINANCEMENT POUR L'ÉCOLE DE LA VOIE-LACTÉE

Le conseil d'établissement de l'école de la Voie-Lactée désire remercier les personnes qui ont offert leurs cannettes consignées vides ainsi que des dons en argent lors de la cueillette du 10 janvier dernier. Lors de cette activité de financement, c'est plus de 600 \$ qui ont été conjointement recueillis à Notre-Dame-des-Bois et à Val-Racine. Rappelons que cet argent servira à financer les activités scolaires.



À VENDRE

- Souffleuse Columbia modèle 1028 avec démarreur à 650 \$. Une Toyota Echo 2005. Appelez Clément Brière au 819-657-4956.

PASSEZ UN BON MOIS !